

Enseignement des langues africaines au Burundi : dilemme entre intégration régionale et ouverture internationale

Gertrude Kazoviyo

Université du Burundi

gertrude.kazoviyo@ub.edu.bi

Résumé :

Conformément à sa politique linguistique adoptée en 2014, le Burundi, a adopté quatre langues dans son système d'enseignement : le kirundi et le kiswahili, langues africaines ainsi que le français et l'anglais.

Nous avons voulu savoir si le temps scolaire consacré à l'enseignement de ces langues est de nature à permettre l'atteinte des objectifs fixés dans sa politique linguistique. Le kirundi, pourra-t-il être « *réhabilité de manière à devenir un tremplin pour le développement du pays* ». Et le temps imparti à l'enseignement du kiswahili peut-il « *permettre à la population de prendre une part active dans l'édification de cette Communauté [régionale], en vue d'en retirer tous les bénéfices* ».

Nous avons alors interrogé les grilles des programmes, effectué des entretiens semi-directifs avec les membres des services d'élaboration des curricula ainsi qu'avec les enseignants.

Le constat est que le temps imparti à l'enseignement de ces deux langues africaines n'est pas suffisants pour atteindre les objectifs fixés susmentionnés. Il existe donc un décalage entre la politique linguistique et la traduction de sa volonté dans le système d'enseignement.

Les services ayant en charge l'élaboration des curricula ont la tâche difficile de partager les temps consacré à l'enseignement des langues à toutes ces quatre langues. Ils sont convaincus que le jeune burundais doit aussi apprendre les langues occidentales pour son ouverture culturelles au monde. Le temps s'avère donc insuffisant.

Afin de renforcer les capacités linguistiques et littéraires des élèves, des propositions innovantes sont formulées à la fin de l'article.

Abstract :

In accordance with its language policy adopted in 2014, Burundi has adopted four languages in its educational system: Kirundi and Kiswahili, African languages as well as French and English.

We wanted to know if the school time devoted to the teaching of these languages is likely to allow the attainment of the objectives fixed in its linguistic policy. Can Kirundi be "rehabilitated so as to become a springboard for the development of the country?" And can the time allotted for teaching Kiswahili "enable the population to take an active part in building of this [regional] Community, with a view to deriving all the benefits ".

We then interviewed the program grids, conducted semi-structured interviews with members of curriculum development departments as well as with teachers.

The fact is that the time allotted for teaching these two African languages is not sufficient to achieve the above objectives. There is therefore a gap between language policy and the translation of one's will into the educational system.

The services in charge of curriculum development have the difficult task of sharing the time devoted to language teaching in all four languages. They are convinced that young Burundians must also learn Western languages for their cultural openness to the world. The time is therefore insufficient.

In order to reinforce pupils' linguistic and literary capacities, innovative proposals are formulated at the end of the article.

Mots clés : temps scolaire, langues africaines, langues occidentales.

Key words : school time, african languages, western languages

Introduction

L'Etat burundais s'inscrit aujourd'hui dans la perspective d'une éducation de base élargie telle que définie par le Programme pour l'éducation de base en Afrique²¹ (BEAP) de l'UNESCO. Ce programme promeut une éducation de base gratuite pour les 9-10 ans.

Ainsi, depuis 2010, le Burundi a lancé une réforme importante de son système d'enseignement en introduisant l'Enseignement Fondamental qui s'étend sur 9 ans.

Selon le document de base intitulé : « Curriculum de l'enseignement fondamental », l'enseignement formel au Burundi, englobant l'enseignement fondamental et post-fondamental, a pour finalités l'épanouissement de l'individu et la formation d'un être profondément ancré dans sa culture et dans son milieu. Il s'agit de former des hommes et des femmes conscients de leurs responsabilités politiques et civiles et prêts à jouer leurs rôles de catalyseurs dans le développement économique et social de la collectivité.

L'on comprend donc ici que l'enseignement formel de base au Burundi est organisé

En deux paliers : le premier portant sur l'enseignement fondamental constitué de quatre cycles. Ces 4 cycles sont

²¹<http://www.unesco.org/new/fr/dakar/education/sector-wide-policy-and-planning/basic-education-in-africa-programme/>

organisés de la manière suivante : de la 1^{ère} à la 6^{ème} année, nous avons trois cycles, chacun comptant deux ans et un quatrième cycle constitué de trois ans, la 7^{ème}, la 8^{ème} et la 9^{ème}.

Au bout de ce palier, les élèves passent un test qui leur permet d'être orientés dans les différents domaines de l'enseignement post-fondamental ou dans les écoles techniques.

L'enseignement fondamental quant à lui est un palier composé de trois années d'études après l'enseignement fondamental. Au bout de ce palier, les élèves passent un test qui leur permet d'être orientés dans les différentes facultés et Instituts d'enseignement supérieur au Burundi.

Après avoir évalué la situation de l'enseignement secondaire et les opportunités offertes aux lauréats de ce palier au niveau de l'enseignement supérieur, cinq sections ont été proposées dont la section des Langues.

Dans le système scolaire burundais, quatre langues sont enseignées et/ou sont des langues d'enseignement. Il s'agit des langues suivantes : le kirundi, le français, le kiswahili, l'anglais.

Dans cet article nous allons nous consacrer à l'analyse de la place qu'occupe les langues africaines dans l'enseignement fondamental et post-fondamental. Ces langues africaines dont il est question sont le kirundi, la langue nationale de tous les Burundi et le kiswahili, langue régionale.

Alors que le kiswahili est une langue enseignée, le kirundi est en même temps enseigné et langue d'enseignement dans les deux premiers cycles de l'enseignement fondamental.

0.1 Question de réflexion Questionnement

Il y a une décennie, le paysage sociolinguistique du Burundi a connu une évolution institutionnelle importante. A partir de 2006, le Gouvernement a décidé d'introduire dans tous les paliers de l'enseignement de base, deux langues supplémentaires, le kiswahili et l'anglais, en plus du kirundi et du français. Mais l'anglais était déjà enseigné au secondaire à partir de la 8^{ème} année, depuis la réforme de 1971 avec la kirundisation et ruralisation qui prônait l'enseignement en langue nationale depuis la 1^{ère} jusqu'à la 6^{ème} année.

Cette évolution a poussé le Burundi à élaborer sa politique linguistique avec entre autre pour objectif de permettre de « réhabiliter la langue nationale-le kirundi- de manière à en faire un tremplin pour le développement du pays ».

Il s'agissait aussi, en introduisant le kiswahili, à côté de l'anglais, langues principales de la communauté est africaine, de « permettre à sa population de prendre une part active dans l'édification de cette Communauté, en vue d'en retirer tous les bénéfices ».

La question que l'on peut se poser est donc de savoir si le kirundi et le kiswahili, deux langues africaines parmi les quatre langues enseignées dans les écoles burundaises ont une place suffisante qui leur permettent de jouer ce rôle qui leur est attendu ?

Le kirundi, a-t-il suffisamment de place dans l'enseignement au Burundi de manière à faire de lui un tremplin pour le développement ?

La place dont dispose le kiswahili dans l'enseignement au Burundi, permettra-t-elle aux Burundais de prendre une part active dans l'édification de cette Communauté est-africaine swahilophone, en vue d'en retirer tous les bénéfices.

Quelle place occupe l'enseignement des langues et littératures africaines dans la politique scolaire burundaise.

Dans cet article, il s'agira de concentrer notre attention sur le temps consacré à ces deux langues dans les programmes d'enseignement fondamental et post-fondamental au Burundi.

L'enseignement fondamental s'étend de la 1^{ère} à la 9^{ème} année, tandis que l'enseignement post-fondamental s'étend sur trois ans qui suivent l'enseignement fondamental.

Le temps consacré à l'enseignement du kirundi et du kiswahili (langue nationale et langue régionale) langues est très sensiblement réduit par rapport au temps imparti aux langues occidentales (à l'anglais et au français) dans les programmes scolaires burundais.

Cela traduirait chez le planificateur burundais un dilemme entre la volonté d'intégration (et d'identité nationale) et la volonté d'ouvrir le pays aux relations internationales

A ce que l'on voit, le planificateur burundais en convient avec Omasombo et Paluku Sikuhimbire (1984) que « la question des langues ne se pose pas en terme de simple véhicule de l'enseignement scolaire », parce que jusque-là, c'est prioritairement le français, langue coloniale qui, avec le kirundi constituaient la

principale langue d'enseignement. Mais les enjeux géopolitiques ont poussé le Burundi à adopter d'autres langues notamment l'anglais et le kiswahili. Alors que cette dernière est une langue africaine utilisée pour la communication régionale, l'anglais est introduit, non pas pour véhiculer l'enseignement, mais pour des raisons notamment de communication internationale.

0.2 Méthodologie

Afin de mener cette réflexion à bon port, nous avons emprunté trois volets méthodologiques.

Premièrement, pour collecter les données, nous avons interrogé les grilles-horaires hebdomadaires.

Deuxièmement nous avons mené des entretiens avec les services ayant en charge l'élaboration des programmes, la fixation des volumes des curricula, ainsi qu'avec les enseignants afin d'avoir leurs perceptions sur la place qu'occupent des langues et littératures africaines dans l'enseignement fondamental.

Troisièmement, nous avons procédé à l'analyse de contenu dans ses aspects statistiques pour l'analyse des grilles-horaires et qualitatifs pour l'analyse des résultats des entretiens.

1. Bref aperçu sur l'enseignement des langues et les langues d'enseignement au Burundi

Selon la loi n°1/31 du 3 novembre 2014 portant statut des langues au Burundi, le Burundi connaît trois langues officielles : le kirundi, le français et l'anglais et une langue de communication régionale : le kiswahili.

Dans son article 5 qui parle des domaines d'utilisation, l'on note que ces langues officielles sont toutes des langues enseignées en même temps des langues d'enseignement.

Les deux langues africaines qui font l'objet de notre recherche, à savoir le kirundi et le kiswahili n'ont pas le même statut : la première est langue d'enseignement en même temps une langue enseignée tandis que l'autre, le kiswahili est une langue seulement enseignée. Elles sont néanmoins toutes des langues bantu, langues de la zone J62 (A. Coupez, 1975 : 136).

Au lendemain de l'indépendance obtenue en 1962, le professeur linguiste Abbé Ntahokaja Jean Baptiste obtint l'accord du monarque de mettre en place un département consacré à l'enseignement de langues africaines en général et le kirundi en particulier. Pendant plusieurs décennies, ce département aura en charge la formation des enseignants du kirundi dans les écoles secondaires. Depuis 2015, c'est l'institut de pédagogie appliquée qui a en charge la formation de tous les enseignants des différents domaines d'enseignement au fondamental comme au post-fondamental.

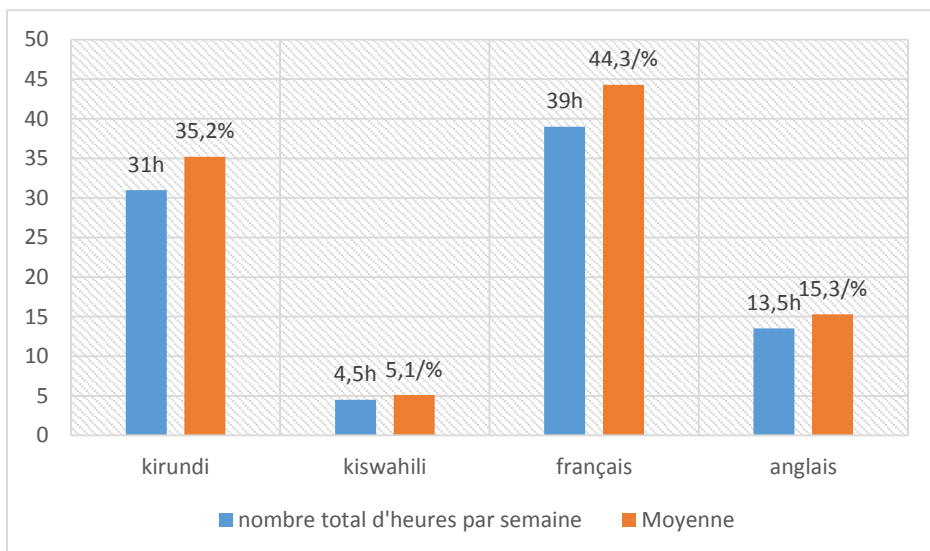
Il existe aussi des structures au sein de l'université du Burundi qui assurent la formation des enseignants de français et d'anglais dans l'enseignement fondamental et post-fondamental.

2. Le temps d'enseignement des langues et littératures africaines dans les programmes scolaires burundais.

2.1 Le temps d'enseignement des langues africaines au palier fondamental

Tel que cela est affiché par les grilles des programmes de la 1^{ère} à la 9^{ème} année, nous comptons au total 176 séances de 30 à 45 minutes d'enseignement des quatre langues par semaine (5 jours de classe). Elles sont réparties de la manière suivante :

Graphique 1 : Temps scolaire consacré aux langues par semaine à l'enseignement fondamental (de la 1^{ère} à la 9^{ème} année)



Dans ce graphique, nous avons le nombre d'heures consacrées à l'enseignement fondamental et post-fondamental par semaine et dans toutes les classes.

Il convient de noter ici que pendant ces séances, l'enseignant dispense la matière relative à la langue ou à la littérature, et qu'il doit veiller à ce que cette matière soit achevée avant la fin de l'année répartie en trois trimestres. Notons que la grille-horaire ne distingue pas les séances réservées à la littérature ou à l'enseignement de la langue. C'est à l'enseignant d'organiser son temps pour enseigner toute la matière prévue.

Dans les classes fondamentales, c'est-à-dire, de la 1^{ère} à la 9^{ème} année, le temps consacré à l'enseignement du kirundi par semaine est un total de 62 séances équivalent à 1860 minutes, soit 31 heures au total. Cela équivaut à 35,2% de toutes les séances prévues pour l'enseignement de l'ensemble des langues.

Il sied de mentionner qu'au cours des deux cycles de l'enseignement (de la 1^{ère} à la 4^{ème} année), le kirundi est exclusivement la langue d'enseignement. C'est ce qui justifie le nombre élevé de séance consacré à la langue, outil d'apprentissage.

Le kiswahili quant à lui commence tardivement au troisième cycle de l'enseignement fondamental précisément en 5^{ème} année avec seulement 9 séances, soit 270 minutes (4h30) par semaine pour toutes les neuf classes.

Pour les langues occidentales, le français commence à être enseigné depuis la première année, avec le volume de plus élevé par rapport aux autres langues. Ceci se justifie dans la mesure où il doit être maîtrisé, étant entendu que certaines matières sont enseignées en français. Il sera exclusivement langue

d'enseignement dans le quatrième cycle, c'est-à-dire de la 7^{ème} à la 9^{ème} année.

L'anglais quant à lui commence au 2^{ème} cycle, c'est-à-dire en troisième année, avec un volume de 27 séances de 810 minutes (13h30 minutes) par semaines pour toutes les classes concernées, soit 5,1% du volume du temps mis pour enseigner toutes les langues.

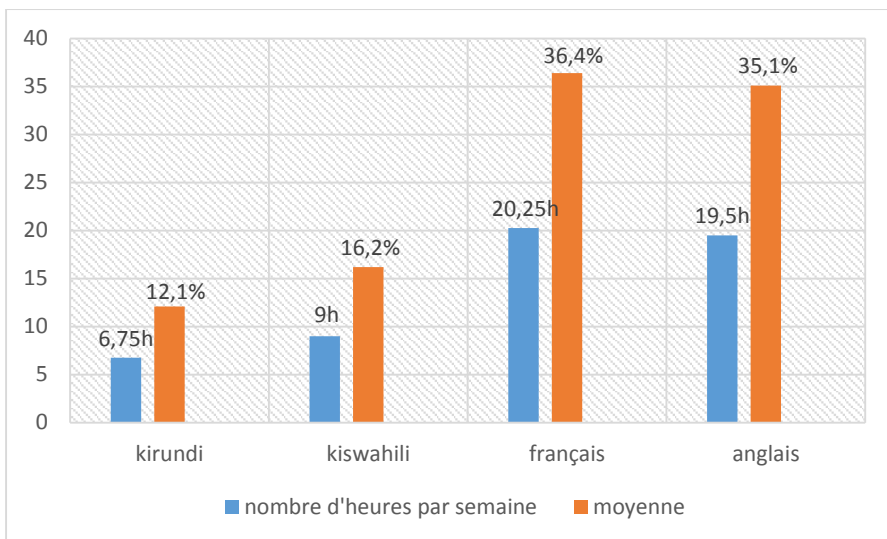
Comme on le voit donc, dans le palier de l'enseignement fondamental, le français se taille la part du lion et la langue la moins servie est le kiswahili, langue africaine.

Qu'en est-il du temps consacré à l'enseignement des langues au palier post-fondamental ? C'est ce que nous allons voir dans les lignes qui suivent.

2.2 Le temps d'enseignement des langues africaines au post-fondamental

L'enseignement post-fondamental est un palier de trois ans après le fondamental. Quatre langues y sont enseignées : le kirundi, le français, l'anglais et le kiswahili. Le français est la langue d'enseignement pour toutes les classes. Le temps imparti à l'enseignement de ces langues est réparti dans les proportions suivantes.

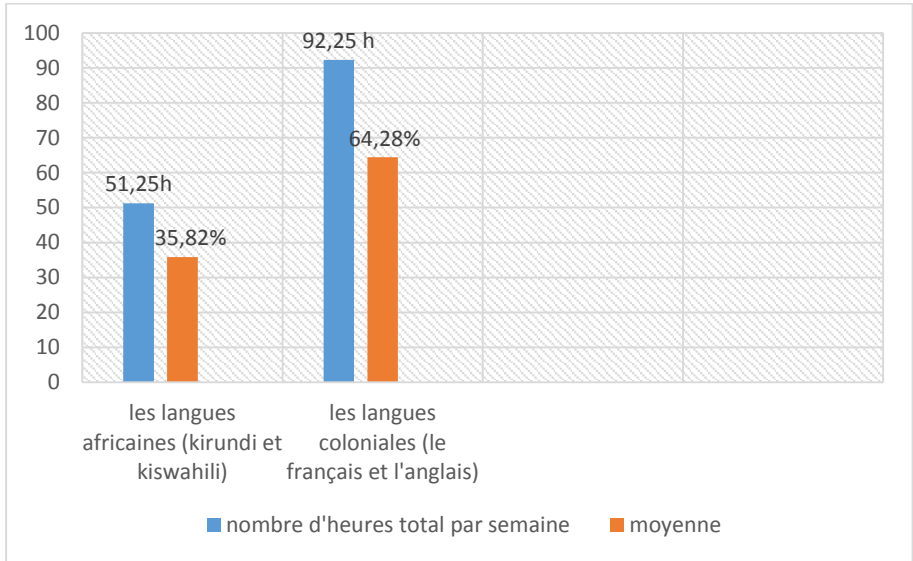
Graphique 2 : Temps scolaire consacré aux langues par semaine à l'enseignement post-fondamental



2.3 Condensé du temps consacré à l'enseignement de langues et littératures africaines

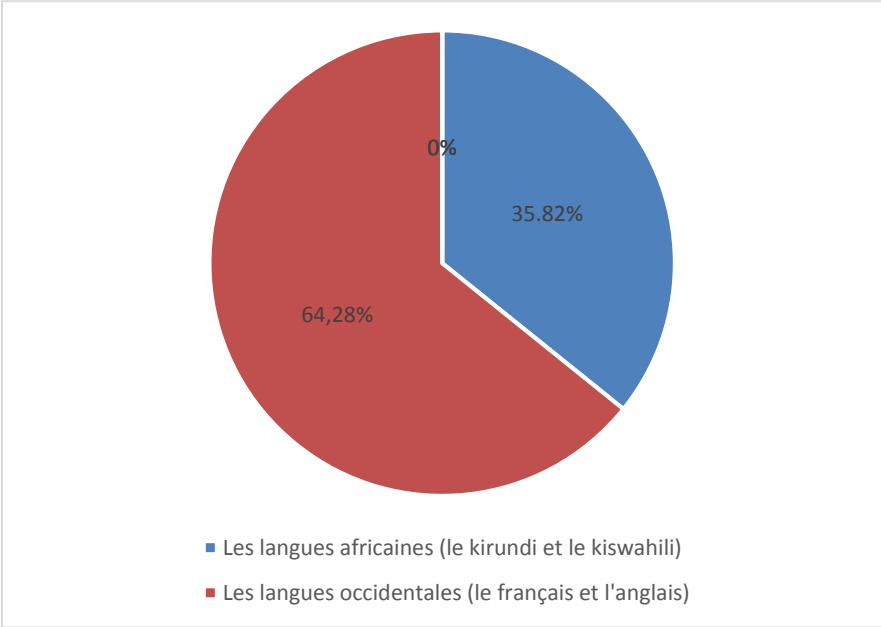
Le temps total consacré aux langues et littératures africaines, le kirundi et le kiswahili, est de 51,25 heures par semaine, soit 35,82% du volume total réservé aux langues dans les deux paliers. Il est un plus élevé pour les langues occidentales, le français et l'anglais, elles ont au total 92,25 heures par semaine, soit 64,28% du volume total consacré aux langues dans les quatre cycles de l'enseignement au Burundi.

Graphique 3 : Le temps total hebdomadaire consacré aux langues par catégorie



De façon synthétique, les proportions globales peuvent être observées dans le graphique ci-dessous.

Graphique 4 : Moyenne du temps scolaire consacré aux langues au Burundi



Le constat qui se dégage à la fin de cet exercice mathématique est que le volume de temps consacré à l'enseignement des langues et littératures africaines est inférieur à celui consacré aux langues et littératures occidentales.

Les témoignages des enseignants qui mettent en application ce programme sont conscients de cette situation : « c'est clair que le temps du français et de l'anglais est nettement supérieur à celui du kirundi et du kiswahili mais nous appliquons la grille-horaire telle que l'autorité nous la transmet ».

Interrogé sur cet écart entre temps d'enseignement des langues africaines et les langues occidentales, un cadre du service chargé

de l'élaboration des curricula parle d'un dilemme difficile à résoudre :

« Réhabiliter la langue nationale le kirundi, de manière en faire un tremplin pour le développement, c'est notre ambition, mais nos élèves doivent être préparés à s'intégrer harmonieusement dans la communauté est-africaine dont le Burundi est désormais membre ».

Mais en faisant remarquer que le kiswahili n'est pas le mieux servi par rapport aux autres langues, du fait qu'il dispose du temps le plus réduit de toutes les autres langues, c'est là qu'intervient une autre priorité :

« On ne doit pas perdre de vue que le burundais a besoin de s'ouvrir au monde et de s'épanouir culturellement. L'enseignement de l'anglais, 1^{ère} langue de communication internationale, est plus qu'une nécessité, en plus qu'il est langue de la communauté est-africaine à laquelle le Burundi appartient depuis 2007».

Face à ce dilemme, il faut des propositions innovantes pour renforcer les compétences linguistiques acquises par l'enseignement fondamental et post-fondamental matières de langues africaines.

N'est-ce pas d'ailleurs ce que recommande la charte de la Renaissance Culturelle Africaine, dans son article 18 :

« Les Etats africains reconnaissent la nécessité de développer les langues africaines, afin d'assurer leur promotion culturelle et accélérer le développement économique et social ».

Dans les lignes qui suivent, nous allons présenter quelques propositions innovantes.

3. Comment augmenter le temps consacré aux langues et littératures africaines

3.1 Constat et perceptions

Comme nous l'avons vu plus haut, le temps consacré aux langues et littératures africaines est moins élevé que celui consacré aux langues occidentales. Les enseignants et les structures pédagogiques le regrettent mais se trouvent dans l'impossibilité de savoir où trouver du temps supplémentaires, étant entendu que ces catégories de langues sont toutes importantes.

D'un côté, l'enseignement fondamental et post-fondamental doit favoriser une meilleure intégration du Burundi dans la sous-région et dans le monde. D'un autre, il doit favoriser une maîtrise de la communication et l'ouverture culturelle des élèves, parce que certains d'entre eux devront s'insérer dans la vie professionnelle après l'école fondamentale

Les structures pédagogiques, devant la nécessité du plurilinguisme que l'élève doit acquérir déjà à l'école, se trouvent dans la difficulté de satisfaire les engagements pris par les Etats dans les instances africaines et les objectifs fixés dans la politique linguistique interne. D'où la nécessité de rechercher des solutions innovantes.

3.2 L'ouverture des classes la journée de samedi

Au Burundi, la journée de samedi a été déclarée chômée et payée depuis juin 1993 par le Gouvernement de feu Président Melchior.

Aucun gouvernement n'a jamais remis en cause cette décision. Certains élèves qui décident d'aller à l'école ce jour, c'est quand ils ont un rendez-vous précis avec un enseignant pour un renforcement dans l'un ou l'autre matière, mais ce sont des cas plutôt disparates. Ils concernent surtout par exemple les élèves qui préparent un test de fin de palier.

La décision d'ouvrir les classes le samedi, permettrait d'augmenter par exemple de deux à trois séances pour le kirundi et le kiswahili. N'est pas d'ailleurs que le système scolaire burundais est en deca du temps recommandé par l'UNESCO.

En effet, alors que cette dernière recommande un temps égal à 1050 heures par an, l'ordonnance ministérielle n° 620/CAB. Min/ 448 du 2 avril 2012 indique que le temps scolaire au troisième cycle

est de 950 heures et de 855 heures dans les premiers cycles. Ce qui donne un déficit respectivement de 100 à 195 heures d'écart. C'est quand même un écart important qui pourraient être réduit avec l'ouverture des classes la journée de samedi. Cela permettrait ainsi se faire d'une pierre deux coups. D'un côté une décision dans ce sens permettrait d'augmenter le temps scolaire consacré à l'enseignement des langues et littératures africaines, à savoir le kirundi et le kiswahili. D'un autre, cette décision permettrait de réduire l'écart entre le temps scolaire burundais et le temps scolaire recommandé par cette institution internationale consacrée à l'éducation.

3.3 L'enseignement de certaines matières en langues africaines

Afin d'augmenter les compétences linguistiques en langues africaines, certaines matières pourraient être dispensées en langues africaines. Les structures ayant en charge l'élaboration des curricula pourraient s'y pencher et proposer une décision adéquate. Ainsi par exemple, tous les matières portant sur le Burundi ou sur la région pourraient être enseignées en kirundi, la langue nationale ou en kiswahili, langue vernaculaire.

L'enfant burundais n'a pas besoin d'étudier la géographie de son pays en langue étrangère. Il en est de même pour d'autres matières comme l'agriculture de son pays, l'éducation à la citoyenneté, l'histoire du Burundi, etc.

Même à ce moment –là il ne s'agit pas à proprement parler de l'apprentissage de la langue, au moins l'enseignant est sûr que son élève est en train de renforcer ses compétences triplement : en langue d'apprentissage (ici la langue africaine), dans la culture qu'elle véhicule et dans l'apprentissage de la matière elle-même.

3.4 Le rôle des structures modernes d'éducation informelles et non conventionnelles

Les propositions que nous venons d'évoquer plus haut concerne des initiatives ou plutôt des décisions qui se rapportent à l'enseignement formel. D'autres initiatives pourraient être prises par les collectivités. Il s'agit par exemple de réfléchir sur la place que joueraient les structures modernes d'éducation non formelle.

En effet, dans le temps, avant l'avènement de l'école moderne, il y a ce que les recherches africanistes appellent « l'école familiale

du soir » qui jouait un rôle extraordinaire dans l'éducation des enfants.

Le soir, autour du feu, en attendant que le repas soit prêt, les parents et leurs enfants s'adonnaient à de vraies séances de communication littéraire. Les parents ou d'autres personnes expérimentées étalaient leurs connaissances en genres littéraires : devinettes, contes, chantefables, wellérismes, poésie et pastorale, chansons, etc. Joignant l'utile à l'agréable, ces séances constituaient de vrai temps d'apprentissages de la littérature rindi pour les plus jeunes.

Aujourd'hui, la modernité en général et l'école en particulier a totalement transformé les structures sociales. Ce qui était appelé « l'école familiale du soir » n'existe pas. Les plus jeunes se rencontrent généralement dans le quartier ou au village.

Le « ligala » : «*Ligala*» vient du mot anglais «*legalise it*» qui, un slogan les amateurs de la marijuana en Jamaïque qui demandaient la légalisation de la consommation de cette drogue à l'époque de Bob Marley.

Au départ, à Bujumbura la capitale du Burundi, ce concept de «*ligala*» faisait référence à la délinquance juvénile. Mais l'expérience montre plutôt que ces attroupements de jeunes dans les coins des quartiers/ villages ne sont pas si mal que cela. Ils sont susceptibles de jouer le même rôle que jouait l'« école familiale du soir ». Si on trouve sur le *ligala* surtout les jeunes et qu'il n'y a pas généralement d'adultes qui apporteraient leur savoir littéraire comme à l'école familiale du soir, la collectivité pourraient organiser à ces endroits-même par l'entremise des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ainsi par exemple, des documents audio-visuels sur la littérature enregistrés à l'avance auprès des conteurs locaux, pourraient remplacer l'ancienne « école familiale du soir ».

Le téléphone : Le téléphone constitue un autre outil qui interconnecte les jeunes. Dans les quartiers de la ville ou dans les milieux ruraux, les jeunes constituent des réseaux d'échanges divers. Comme il existe des jeunes qui sont attachés à leur culture et à leur langue, les échanges sur les textes de la littérature africaine préalablement enregistrés ou écrits pourraient être organisés dans leurs réseaux téléphoniques.

Conclusion

Conformément aux engagements pris dans les instances de l'Union Africaine et à la communauté est-africaine, le gouvernement du Burundi a adopté depuis 2014 une politique linguistique qu'il essaie de traduire entre autre dans le système éducatif. Seulement voilà, le temps scolaire étant déjà réduit de près de deux cents heures du nombre recommandé par l'UNESCO, le temps scolaire consacré à l'enseignement des langues ne suffit pas et particulièrement celui consacré à l'enseignement des langues africaines est très sensiblement réduit. Les témoignages recueillis montrent que les responsables scolaires sont dans ce dilemme : la satisfaction des objectifs liés à l'enseignement des langues régionales et l'importance des langues occidentales que chaque élève burundais doit acquérir en vue de son ouverture culturelle.

Des initiatives devront être prises en vue de renforcer les compétences en langues et littératures africaines. Cela est tellement important car comme le recommande la Charte de la renaissance culturelle Africaine

adoptée en 2006 par les chefs d'Etats, les Etats africaines reconnaissent la nécessité de développer les langues africaines, afin d'assurer leur promotion culturelle et accélérer leur développement économique et social.

Références bibliographiques

- 1) Charte de la Renaissance Culturelle Africaine, Khartoum (Soudan), 24 janvier 2006
- 2) Coupez et ali, « Classification d'un échantillon de langues bantoues d'après la lexicostatistique » in *[Africana Linguistica](#)* Année 1975 6 pp. 131-158.
- 3) <http://www.unesco.org/new/fr/dakar/education/sector-wide-policy-and-planning/basic-education-in-africa-programme/>
- 4) L'ordonnance ministérielle n° 620/CAB. Min/ 448 du 2 avril 2012.
- 5) Loi n°1/31 du 3 novembre 2014 portant statut des langues au Burundi.
- 6) Omasombo Tshonda and Paluku Sikuhimbire in « L'Afrique et ses problèmes de langues » in *Africa: Rivista trimestrale di studi e documentazione dell'Istituto italiano per l'Africa e l'Oriente* Anno 39, No. 1 (MARZO 1984), pp. 104-117.
- 7) Politique linguistique du Burundi, Bujumbura 26 février 2014.